**Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère**

**5 | 2019**
**Projet et photographie**

# Un observatoire photographique participatif des paysages et de la valeur universelle de la Chaîne des Puys-faille de Limagne ?

*A participative photographic observatory of the landscapes and universal value of the Chaîne des Puys – faille de Limagne*

**Pierre Enjelvin, Claire Planchat, Fanny Cassani, Pierre-Alain Heydel et Danielle Fournioux**

**Édition électronique**
URL : http://journals.openedition.org/craup/2161
DOI : 10.4000/craup.2161
ISSN : 2606-7498

**Éditeur**
Ministère de la Culture

**Référence électronique**
Pierre Enjelvin, Claire Planchat, Fanny Cassani, Pierre-Alain Heydel et Danielle Fournioux, « Un observatoire photographique participatif des paysages et de la valeur universelle de la Chaîne des Puys-faille de Limagne ? », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère* [En ligne], 5 | 2019, mis en ligne le 10 septembre 2019, consulté le 26 septembre 2019. URL : http://journals.openedition.org/craup/2161 ; DOI : 10.4000/craup.2161

Ce document a été généré automatiquement le 26 septembre 2019.

*Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

# Un observatoire photographique participatif des paysages et de la valeur universelle de la Chaîne des Puys-faille de Limagne ?

*A participative photographic observatory of the landscapes and universal value of the Chaîne des Puys – faille de Limagne*

Pierre Enjelvin, Claire Planchat, Fanny Cassani, Pierre-Alain Heydel et Danielle Fournioux

## Introduction

1 Imaginons ensemble une carte postale… Au recto, l'image montre 80 volcans aux formes et dimensions toutes différentes, s'élevant entre 700 et 1 464 mètres d'altitude, bien alignés sur une vingtaine de kilomètres le long d'un remarquable accident tectonique vertical, la faille de Limagne, et orientés comme elle selon un axe Nord-Sud. La faille partage littéralement un vaste paysage constitué à l'est par l'agglomération de Clermont-Ferrand, étendue dans le bassin sédimentaire de la Limagne, et à l'ouest, par le plateau cristallin, dit des Dômes, qui porte les puys, maillé de petits villages dans leur écrin pastoral et forestier[1]. S'ajoute sur son secteur Sud le relief inversé de la Montagne de la Serre, témoin à la fois des soulèvements du socle et de l'érosion. Voici, vue du ciel, un paysage photogénique, et depuis le 2 juillet 2018, universel. En effet, la géologie du site Chaîne des Puys-faille de Limagne a bénéficié de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du fait de son caractère exceptionnel et unique au monde : on peut observer sur une si petite aire géographique tous les éléments géomorphologiques qui permettent de comprendre le processus de rift continental. L'inscription au Patrimoine mondial consacre la valeur universelle exceptionnelle d'un bien, afin qu'il soit protégé au bénéfice de toute l'humanité.

2 Le verso de cette carte postale est d'une autre nature : on y trouve la rédaction d'un plan de gestion dont les objectifs visent à garantir l'intégrité du site et à assurer son accessibilité au public et sa conservation.

3 Conscient du rôle et des enjeux importants portés par le paysage, le conseil départemental du Puy-de-Dôme (CD 63) a intégré dans les actions de l'axe 1 (« Préserver l'intégrité et la lisibilité des édifices géologiques et des paysages et agir sur les activités qui les façonnent ») du plan de gestion du bien imposé à tout gestionnaire par l'UNESCO, à savoir la mise en place d'un observatoire dynamique des paysages (ODP) de la Chaîne des Puys-faille de Limagne (dossier de candidature 2012). Pour la mise en œuvre, outre l'utilisation de la photographie selon le principe des observatoires photographiques (production de séries photographiques diachroniques), le maître d'ouvrage de l'ODP a souhaité s'appuyer pour partie sur les habitants résidant dans le périmètre du bien et dans sa zone tampon, suivant en cela les souhaits de l'UNESCO qui recommande depuis 2007 que les populations locales soient impliquées dans la gestion du site[2].

4 Cet article expose la méthodologie participative retenue pour construire cet observatoire, basé sur deux années de travaux photographiques et visant à répondre à un triple objectif : développer la connaissance des paysages de la chaîne des Puys et de la faille de Limagne, développer un outil d'accompagnement des politiques publiques, et concevoir un outil de sensibilisation et de partage d'une culture commune autour du paysage.

5 La mise en œuvre de l'ODP permet de remettre en question les problématiques de préservation et de gestion des paysages trop souvent pensées aujourd'hui sur une portion d'espaces limitée et uniquement vus de dessus. Pour autant, leur mise en application se comprend mieux à travers une vision à l'échelle du regard humain, souvent plus large que l'échelle du territoire[3]. En quoi une approche participative autour d'un observatoire photographique aide à considérer les usages, les valeurs, les représentations sociales et culturelles des paysages qu'il convient de mieux intégrer dans les actions d'aménagement et de développement des territoires (Convention européenne du paysage 2000) ?

## Un observatoire des dynamiques paysagères dans le but de donner à voir la valeur universelle exceptionnelle du bien

### Voir pour comprendre la valeur universelle exceptionnelle (VUE)

6 Depuis plus de dix ans, le conseil départemental (élus, techniciens, agents) et ses partenaires, membres du comité de pilotage de la mission[4], mènent diverses opérations visant à appuyer les élus et acteurs des territoires concernés dans leurs démarches pour la prise en compte des paysages géologiques de l'ensemble Chaîne des Puys-faille de Limagne.

**Figure 1. Surface du bien et de sa zone tampon, Exemples de sites pré-identifiés sur la question paysagère**

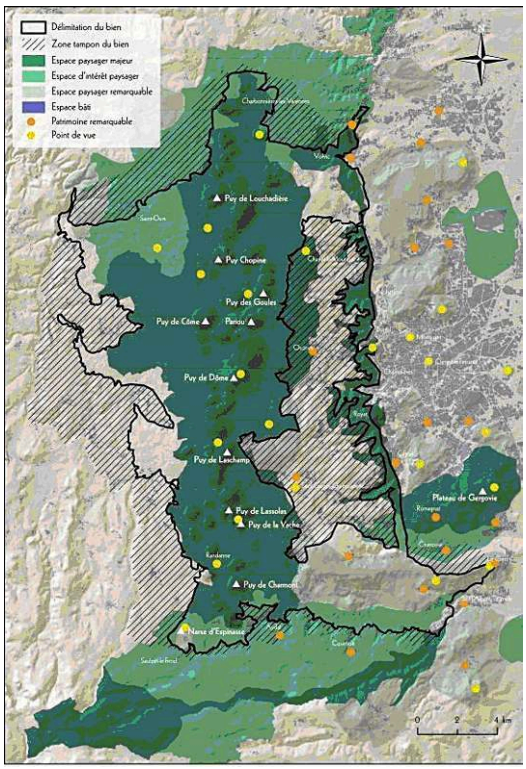


Cahier des charges pour la création d'un observatoire dynamique des paysages de la Chaîne des Puys-faille de Limagne, CD 63, juillet 2016.

7 La délimitation du bien et de la zone tampon proposées (surface du bien : 24 251 ha, zone tampon : 16 346 ha, voir fig. 1) a été définie sur les critères géologiques suivants : le haut du rejet de la faille de Limagne qui détache le plateau des Dômes, *substratum* de la chaîne des Puys, de la plaine adjacente ; les quelque 80 volcans monogéniques de la chaîne des Puys, dont le puy de Dôme, site classé loi 1930 et Grand Site de France ; cinq grands champs de coulées de lave, appelées cheires ; un système de relief inversé appelé Montagne de la Serre ; des lacs de barrage créés par les coulées de lave. Les paysages de la faille de Limagne sont extrêmement difficiles à voir, car très urbanisés dans leur partie basse, hors du périmètre d'inscription, et fortement boisés dans les secteurs les plus abrupts inclus dans le territoire inscrit. Pour les habitants de l'agglomération de Clermont-Ferrand, ces formes géologiques singulières sont des paysages du quotidien (Convention européenne du paysage 2000), pour les visiteurs, ils deviennent insolites.

8 Le premier dépôt de candidature portait à la fois sur des critères géologiques et paysagers. Après deux reports prononcés par le Comité du patrimoine mondial (2014, 2016), la démonstration géologique a été renforcée. Si la qualité du paysage a été reconnue, en revanche son niveau d'anthropisation ne lui permettait pas de répondre aux attentes des instances internationales. Dès lors, la « valeur universelle exceptionnelle » (VUE) se concentre sur la géologie :

> Être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la Terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou

physiographiques ayant une grande signification » (Comité du patrimoine mondial, 2017).

9 La VUE se base sur le concept clé de l'intégrité. Pour la Chaîne des Puys-faille de Limagne, cette notion correspond au tissu physique du bien (fig.1). Ses caractéristiques sont significatives, en bon état. Ainsi les actions en cours ou à mettre en œuvre ne doivent pas la menacer.

10 Le plan de gestion proposé à ce jour pour protéger cette VUE se trouve confronté à un paradoxe difficile à résoudre[5] par rapport aux quatre autres sites UNESCO français[6] portant sur des paysages naturels et géologiques et non pas des paysages culturels comme celui des Causses et Cévennes[7] : si la valeur du site est bien liée à son architecture géologique, sa compréhension et son appréhension proviennent de la façon dont les paysages sont gérés (pratiques pastorales, gestion des espaces de nature et bâtis et le contrôle de la végétation forestière) et sont aussi perçus par les sociétés locales. Ces perceptions se caractérisent par un paysage « naturel » alors qu'il est en réalité très « jardiné » et exploité. Il semble impossible « d'imaginer une gestion coercitive sans tenir compte des habitants et de leurs activités[8] ». Les activités pastorales sur certains puys favorisent le maintien de landes ou de pelouses. Indirectement, elles mettent en évidence leur morphologie typique d'édifices volcaniques et leur(s) cratère(s), offrant un paysage à la fois original par ses formes mais aussi symbolique dans l'esprit du public. Bien que la pratique soit déjà éprouvée[9], la photographie mobilisée dans un plan de gestion « donne à voir » au gestionnaire et aux élus, puis ensuite, sur la base des séries diachroniques produites à partir du principe de la reconduction photographique, constitue une archive iconographique permettant d'évaluer visuellement dans la durée de l'observation les impacts des pratiques agricoles et forestières sur les formes géologiques, notamment, pour maintenir les sommets des puys ouverts (non boisés), voire d'en rouvrir certains.

11 Les photographies de l'ODP ne servent pas simplement de carte postale ou d'illustrations à partager comme pour la majorité des sites patrimoniaux, mais permettent de faire évoluer les connaissances des acteurs locaux et des visiteurs, et leur compréhension sur la manière dont les paysages se sont créés, comment ils évoluent et en quoi ils en sont parfois acteurs. Pour cela, il semble intéressant d'expérimenter le développement d'un volet participatif de l'ODP impliquant les habitants dès la première année de sa mise en œuvre, afin de les inviter à devenir observateurs et rapporteurs des dynamiques paysagères, en poursuivant eux-mêmes le travail de reconduction photographique.

## Une diversité de paysages et de dynamiques à percevoir et à observer par la reconduction photographique

12 La chaîne des Puys, à la différence de la faille de Limagne peu connue et surtout peu lisible, apparaît comme un lieu de récréation pour ses attributs environnementaux, esthétiques ou patrimoniaux. Elle est très peu urbanisée, la zone tampon étant davantage habitée. Les paysages de la zone centrale de la chaîne deviennent des paysages appropriés et quotidiens pour ces habitants dont la campagne ressource, support de l'agriculture, cède du terrain au profit d'autres formes de ruralité[10]. L'extension des zones habitées témoigne de l'attrait du rural pour la périphérie clermontoise, et de catégories d'habitants qui perçoivent le site davantage comme des

espaces « naturels » et de loisirs, plutôt que son potentiel agricole et forestier (enjeux cités dans le plan de gestion du conseil départemental du Puy-de-Dôme, 2012). Ces représentations sociales des paysages ruraux de la chaîne des Puys sont complétées d'une pléthore d'iconographies et de photographies pittoresques (peintures et dessins, vues aériennes, cartes postales, ouvrages populaires et touristiques, logos d'entreprises, ...) produite depuis le XIX[e] siècle [11], qui ne reflètent pas la réalité des facteurs anthropiques de mutations des lieux. Les travaux de recherche sur les paysages et la reconduction photographique participative conduits par l'Observatoire photographique des territoires du Massif central depuis 1999[12] montrent l'importance de mobiliser les représentations photographiques du paysage pour faire discuter les populations, et pas seulement les décideurs et experts du paysage, sur les facteurs d'évolution du paysage et les impacts dans l'aménagement de leur territoire en vue d'en faire un projet collectif.

13 Ainsi la démarche d'observation photographique peut rendre compte d'une relation quotidienne et commune de tous avec le paysage[13]. Elle a été mise en œuvre depuis longtemps sur le territoire national : dès la seconde moitié du XIX[e] siècle par les forestiers du Service de restauration des terrains en montagne (RTM), puis réactualisée avec l'Observatoire photographique du paysage du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (MATE), à partir de 1989, pour se concrétiser progressivement dans une vingtaine d'« itinéraires » dits labellisés. Plus récemment, elle a essaimé un peu partout sur le territoire national, notamment localement aux limites de la zone tampon du bien avec l'observatoire photographique de l'autoroute A89[14]. Les corpus photographiques des observatoires réunissent des séries d'images réalisées sur le principe de la reprise de vues ou reconduction, à un pas de temps souvent annuel[15] et dans un premier objectif « de constituer un fonds de séries photographiques pour analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause[16]... ».

14 Pour répondre à l'appel d'offre du CD 63 pour mettre en place un observatoire dynamique des paysages de la Chaîne des Puys-faille de Limagne, en y impliquant la population, notre groupement, réunissant des compétences complémentaires (deux photographes, une paysagiste, une sociogéographe), a proposé une méthodologie participative basée sur les deux années de travaux photographiques commandés et l'organisation d'ateliers avec les acteurs institutionnels, les habitants concernés et un comité de pilotage pluriel (chercheurs, élus, techniciens...). Inspiré de l'Observatoire photographique national du paysage lancé en 1991 par le ministère de l'Environnement, l'ODP Chaîne des Puys-faille de Limagne est composé d'itinéraires photographiques coconstruits avec les commanditaires et le comité de pilotage.

15 La compréhension des dynamiques paysagères par le biais de la reconduction photographique ne porte pas, bien sûr, sur la lecture des phénomènes géologiques et l'analyse des critères d'exceptionnalité[17] portés par l'UNESCO au titre de l'architecture géomorphologique. Il s'agit d'avantage d'observer des temporalités aussi bien séculaires que très courtes : par exemple l'érosion des sols constatée après un fort orage ou du fait de la fréquentation touristique, l'un et l'autre participant potentiellement à modifier les silhouettes des édifices volcaniques justement à protéger au titre de la VUE. Grâce à la diachronie photographique, on peut voir que le bien est un site habité et que c'est grâce aux populations qui se sont succédé ici que l'on

peut aujourd'hui apprécier l'aspect volcanique originel, analyser une histoire longue faite d'aménagements complexes mais aussi d'exploitations ou de phases d'abandon.

16 L'analyse des dynamiques paysagères repose également sur les évolutions des modes de représentation collective et iconographique de la Chaîne des Puys-faille de Limagne reliées au processus complexe de patrimonialisation[18] et d'artialisation *in visu* théorisé par Alain Roger[19]. En effet, pour des raisons d'attractivité touristique et pour intégrer dans un seul cliché 80 édifices volcaniques, les représentations iconographiques du site sont majoritairement réalisées à partir d'une montgolfière ou d'un avion, si possible avec un beau coucher ou lever de soleil, et sans la présence d'un village. Il existe donc un écart entre les représentations paysagères iconographiques idéalisées et symboliques vues du ciel et les paysages des habitants et des visiteurs observés à la tangente de leur regard[20]. Pour réduire cet écart, les bénéfices de l'utilisation de la photographie de paysage[21] portent bien sur la perception du quotidien et des aspirations individuelles ou collectives du sentiment identitaire contribuant à démontrer par exemple que la nature n'est pas « naturelle » ou tout simplement à questionner ce qui fait paysage de la VUE ou non.

17 Quel est alors l'intérêt d'intégrer au plan de gestion un ODP si l'inscription UNESCO n'est pas au titre des paysages culturels mais des paysages géologiques et immuables ? Pour le CD63 l'enjeu de mettre en place un ODP pour la Chaîne des Puys-faille de Limagne est triple :

18 1. l'inscrire dans un dispositif politique fort et ciblé que représente l'inscription UNESCO, mais au-delà des seules valeurs géologiques ;

19 2. lui permettre un usage rétrospectif et prospectif[22] : dans le premier cas, il s'agit d'analyser des séries photographiques au fil du temps pour reconstituer des évolutions paysagères, et dans le second cas de suivre ces évolutions à venir afin d'évaluer et documenter les actions du plan de gestion, d'envisager des adaptations, le renforcement ou l'arrêt de certaines actions, ou la mise en œuvre de nouvelles ;

20 3. en faire une démarche participative et d'information de manière à impliquer tous les acteurs concernés vers une politique paysagère partagée du site, en ne s'appuyant pas seulement sur des outils réglementaires et contractuels, ou des pratiques de gestion, mais en mobilisant aussi l'image de paysage comme support de dialogue entre ces différents acteurs et de diffusion d'images des actions suivies d'effets.

## Méthodologie pour mettre en œuvre l'ODP

21 Le CD 63, l'ODP Chaîne des Puys-Faille de Limagne attend un observatoire qui enregistre photographiquement les transformations attendues ou non des paysages, mais aussi une démarche globale devant répondre à trois objectifs :

- développer la connaissance des paysages du bien et de leurs représentations iconographiques ;
- développer un outil d'accompagnement des politiques publiques par l'évaluation des actions menées et l'apport de données mobilisables dans les procédures locales (évaluation environnementale et paysagère des documents d'urbanisme par exemple, prise en compte de l'insertion paysagère de nouveaux projets...) ;
- sensibiliser et partager une culture commune autour du paysage : mobiliser les acteurs locaux pour la constitution de l'observatoire, valoriser les prises de vue dans l'optique de

faire comprendre les paysages géologiques et leurs relations aux autres paysages du territoire au grand public.

22 Pour répondre à ces objectifs, notre groupement a proposé une méthodologie combinant diverses approches et outils, et se déroulant en deux phases sur deux ans. Pour la phase 1 de cette mission, de janvier 2017 à février 2018, le commanditaire a souhaité une première campagne photographique test sur 200 à 250 lieux de prise de vues différents, chacun pouvant comporter plusieurs clichés. Cette première campagne a abouti à un corpus de 310 images[23] réparties sur 233 sites. La deuxième phase a concerné la méthode de reconduction sur 162 clichés, de janvier 2018 à février 2019. Plusieurs étapes, réparties en deux volets méthodologiques (expert et participatif), composent ces phases qui bénéficieront d'une analyse complémentaire d'ici six ans lors, notamment du premier bilan du plan de gestion.

## La démarche « experte » : construction d'itinéraires et prises de vue

23 **A. Pour caractériser la valeur universelle des paysages du bien**, nous avons organisé des visites de terrain avec des géologues et les agents du CD 63, complétées par une, analyse documentaire des photographies d'ouvrages de librairie illustrant la chaîne des Puys et la faille de Limagne et une lecture des dossiers de la candidature[24]. Nous avons réalisé une lecture modélisée de la géomorphologie du site (modèle numérique de terrain, carte volcanologique de la chaîne des Puys[25].

24 **B. Pour regarder et comprendre l'évolution des paysages du bien**, faire du terrain avec la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage facilite la compréhension des préoccupations paysagères actuelles et les évolutions à venir depuis une vue sur site. L'analyse diachronique de l'occupation du sol à partir des cartes IGN au 1:25 000 entre 1994 et 2015 élargit et catégorise sur une vue d'ensemble ces évolutions.

25 **C. Pour regarder et comprendre les paysages qui ne sont pas identifiés comme VUE mais qui constituent la variété des paysages du bien en lien avec la gestion de la lisibilité des formes géologiques**, d'autres visites de terrain avec la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage ont complété nos analyses bibliographiques. De cette étape, nous avons produit la typologie des enjeux paysagers sur le territoire, initiant, pour la suite, l'identification des critères de prise de vues photographiques : temps de mutation, longs ou très rapides, des composants des paysages (à partir des iconographies repérées dans la littérature et recommandées par les membres du comité de pilotage), des thématiques des paysages géologiques à documenter, des objectifs du plan de gestion pour révéler les formes des cratères ou la faille... Ces objets, que nous avons qualifiés comme étant « signifiants », sont inclus dans les différents plans photographiés du paysage. Ils n'ont pas de qualité particulière (point d'appel, esthétique, singularité...). Il peut s'agir d'une route, d'arbres, d'un type de relief, mais aussi de voitures, de visiteurs, etc. Leur omniprésence, leur mutation, leur disparition ou leur apparition dans la série photographique attachée à un site de l'itinéraire de l'ODP constitue des événements qui deviennent des indicateurs des dynamiques paysagères sur les attributs géologiques, forestiers, agricoles, aquatiques (eau et zones humides), les paysages des villes, hameaux et villages, apportant – ou complétant – des informations sur des types d'activités, des aménagements et des infrastructures, les tiers-espaces ou espaces en mutation dont les usages ne sont pas définissables...

26 **D. Pour réaliser une démarche heuristique de la photographie**, les photographes du groupement[26] ont procédé par explorations photographiques successives des itinéraires préparés avec le groupement et le commanditaire. Afin d'avoir un choix de points de vue argumenté et en éliminant progressivement les prises de vues peu représentatives des objectifs de « paysage géologique », ils ont conservé une gamme restreinte d'images tendant vers un balayage photographique optimal du bien, réalisées sur des portions de territoire vus de tous, à partir de l'espace public, notamment routes et chemins, avec des focales standards (50 et 35 mm montés sur des appareils de format 24x36), proches du champ de vision humain, et pour certaines, selon un cadrage en série (panorama en di-, tri-, quadriptyque). Cette méthodologie est aussi dictée par un souci de rigueur, notamment pour effectuer la triangulation nécessaire au repérage précis de la position du trépied de l'appareil photo. Cette précision dans la position du trépied est garante d'une parfaite reproductibilité des conditions techniques qui ont présidé à la réalisation de la première prise de vue. Les images sont réalisées de manière à donner à voir les paysages qu'on ne retrouve pas dans les iconographies touristiques et artistiques, mais pour beaucoup documentant des projets d'aménagements, et des paysages du quotidien en lien avec la géomorphologie.

27 Le principe de travail photographique retenu fut de montrer le « traversant », c'est-à-dire, comment la chaîne et la faille sont traversées : à la fois des populations qui vivent dans le périmètre du bien, et se rendant vers leurs activités professionnelles, de consommation, de loisirs..., le touriste, exceptionnellement, depuis un chemin de promenade, la route, le sommet des puys, le cœur d'un village visité... Montrer tout simplement ce que chacun peut voir, ce qui vient à nous sans que nous allions le chercher, mais avec l'intention de documenter les évolutions possibles suggérées par d'autres expériences d'observations, voire inscrites dans un document de planification – ce qui fut le cas ici à plusieurs occasions, mais avec l'intention de ne pas masquer la réalité.

28 Les 310 images effectuées correspondent à autant de fiches de prises de vue (fig. 2), permettant de poursuivre ce travail photographique de première année par tout autre photographe averti, mais pas forcément professionnel, initiant d'une certaine manière la participation.

Figure 2. Exemplaire (recto-verso) d'une fiche de prise de vue du site numéroté 462 de l'ODP.

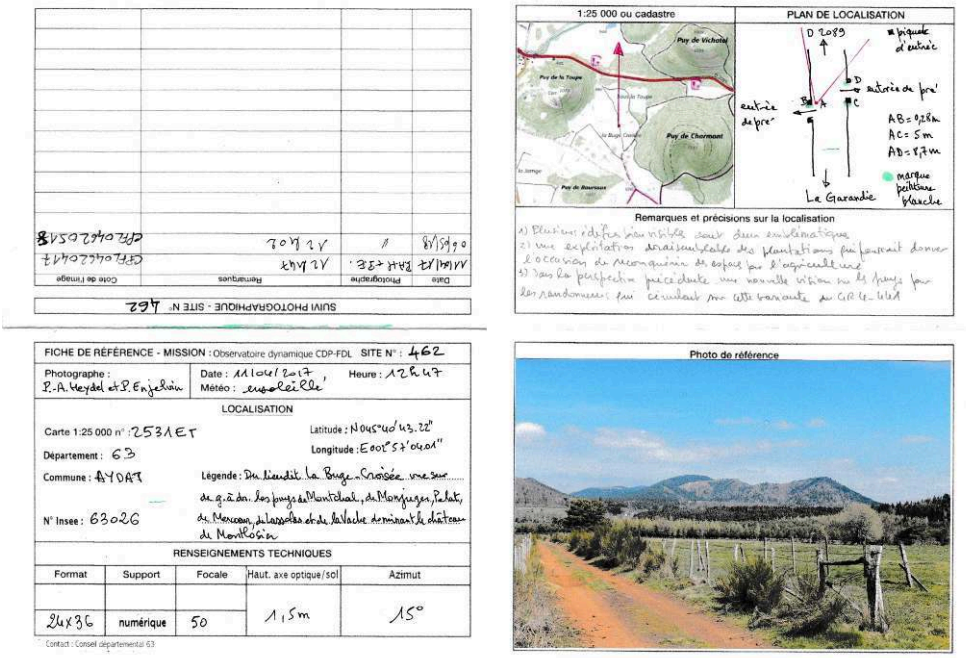


© CD 63

## La démarche participative : pour engager la reconduction

29 La particularité méthodologique de cet observatoire repose sur son volet participatif, trop souvent négligé, selon nous, dans beaucoup d'autres démarches de ce type, notamment celles initiées par l'Observatoire photographique national du paysage (seulement un partenariat entre État et collectivités territoriales ou syndicat mixte mis en place au début des années 1990). Alors que les observatoires photographiques sont « des outils didactiques et mémoriaux efficaces pour sensibiliser les élus et les populations aux problématiques paysagères vers des réflexions communes sur la construction du paysage de demain[27] »

30 **A. Pour exposer et échanger sur les représentations paysagères avec les acteurs du bien et de sa périphérie**, nous avons tout d'abord réalisé une dizaine d'entretiens auprès d'acteurs que nous qualifions de personnes ressources car ils connaissent à la fois les archives paysagères et portent une ou plusieurs actions sur les paysages du bien (agents du parc naturel régional, des archives départementales, chercheurs, élus du CD 63). Deux ateliers (fig. 3) ont été coconstruits et animés avec la maîtrise d'ouvrage pour recueillir une forme d'expertise venant tant des membres des collectivités (élus et techniciens) que des habitants de celles-ci, pour aider le maître d'ouvrage à sélectionner sur les 310 images, environ la moitié à reconduire en année 2 de l'ODP, notamment en faisant :

- découvrir, par atelier, des images représentatives des paysages de la chaîne des Puys-Faille de Limagne, réalisées par les photographes à l'occasion de la campagne de prise de vues de première année ;
- comprendre l'intérêt de mobiliser la photographie de paysage en demandant de sélectionner parmi les images exposées 3 clichés qui caractérisent le regard des acteurs présents sur leur

territoire et qui seront reconduits à partir des trois propositions suivantes : 1) Ce que vous avez envie de montrer à quelqu'un qui connaît peu ou pas la chaîne des Puys-Faille de Limagne. Pourquoi ? ; 2) Le choix du cliché qui retient votre attention parce qu'il présente un paysage qui risque selon vous d'être modifié, changé, bouleversé. Comment imaginez-vous que ça va changer ? ; 3) Le choix du cliché qui représente le mieux la valeur universelle exceptionnelle. Pourquoi ?

31 **B. Pour comprendre et partager les connaissances et représentations paysagères des acteurs, agissants ou non, sur le bien et sa périphérie**, les deux ateliers « habitants », évoqués précédemment, et la réunion du comité pilotage de l'ODP qui les a suivis ont été des moments précieux. Ils ont permis, de faire sélectionner par l'ensemble des acteurs au final 162 clichés à reconduire. Pour échantillonner et objectiver cette sélection, nous avons inventorié, dans un tableur, les objets signifiants de toutes les prises de vue de l'itinéraire initial, pour ensuite les organiser en famille de mots de manière à nommer, caractériser et quantifier d'une année à l'autre les mutations des divers types de paysages du bien (paysages de l'eau, forestiers, agricoles, etc.). La manière de nommer ce dont sont composés les paysages, résulte de l'analyse des échanges croisés entre les maîtrises d'œuvre et d'ouvrage, entre les experts du comité de pilotage et les habitants lors des ateliers et à partir des orientations et décisions d'actions du plan de gestion. Les objets signifiants sont donc le fruit du partage d'un vocabulaire simple, synthétisé, dédié à se comprendre, sur les composants et les dynamiques des paysages de l'ensemble Chaîne des Puys-faille de Limagne. Le catalogue d'objets signifiants sert au maître d'ouvrage mais aussi à d'autres utilisateurs pour effectuer des recherches par mots clés, par composants du paysage, par sujets variés et constitutifs de la typologie des paysages photographiés. Ils sont soumis au maître d'ouvrage, mais servent surtout à faire partager le regard de ceux qui ont construit les itinéraires photographiques (maîtres d'œuvre et d'ouvrage, participants aux ateliers), leur compréhension des images qui correspond à une manière d'orienter le regard.

Figure 3. Deux ateliers avec les habitants pour sélectionner parmi les images de première année celles à reconduire dans les années suivantes, et ainsi recueillir leur regards sur le bien : le 10/04/2018 à St-Ours-les-Roches, le 11/04/2018 à Theix

© P. Heydel

32 Les ateliers ont également permis aux représentants des collectivités, de groupes organisés ou à des personnes individuelles qui le souhaitent, de s'impliquer dans l'ODP, initiant ainsi les prémices d'un réseau d'observateurs de la Chaîne des Puys-faille de Limagne qui pourrait devenir à terme l'un des animateurs de l'ODP aux côtés du maître d'ouvrage (reprise de vues, rencontre annuelle de présentation des travaux photographiques, acteurs de terrain complétant l'évaluation à partir de la photographie...).

33 En 2018, a débuté la phase 2 de l'ODP Chaîne des Puys-faille de Limagne : reconduire le corpus de 162 images sélectionnées parmi les 310 prises la première année pour compléter le matériau photographique et l'ordonner. Ce corpus de 162 photos (uniques ou rattachées à un panorama) constitue l'itinéraire photographique des années à venir. Le principe de la reconduction – que nous appelons « loi des mêmes » –, issu de la méthode de l'Observatoire photographique national du paysage (OPNP[28]), permet de produire grâce à sa grande rigueur des séries diachroniques objectives à partir d'un mode de représentation et d'expression qui ne l'est pas. Dans la commande initiale, le maître d'ouvrage nous a fourni des pistes de localisation des sites de prise de vues (fig. 1), en partie en lien avec son programme d'interventions (création, redimensionnement et réaménagement de parkings situés au cœur de la chaîne, exploitation de bois concertée avec les propriétaires sur certains puys...). Grâce à la démarche participative, notre proposition a été d'augmenter le nombre de ces lieux de prise de vue ciblés (fig. 4) de manière à documenter l'ensemble des thématiques et des aménagements prévus dans le plan de gestion, abordant les enjeux de patrimonialisation, mais aussi d'apporter les expériences différentes du paysage des

deux photographes du groupement, même si la construction des images est réfléchie pour guider le regard et mettre en évidence des composants du paysage qui ont du sens par rapport au plan de gestion. Comme « la peinture se lève[29] » devant les yeux de l'amateur ou de l'historien d'art, le paysage se lève devant le photographe.

**Figure 4. Localisation sur le territoire du bien du premier itinéraire photographique (310 images) et du définitif (162).**

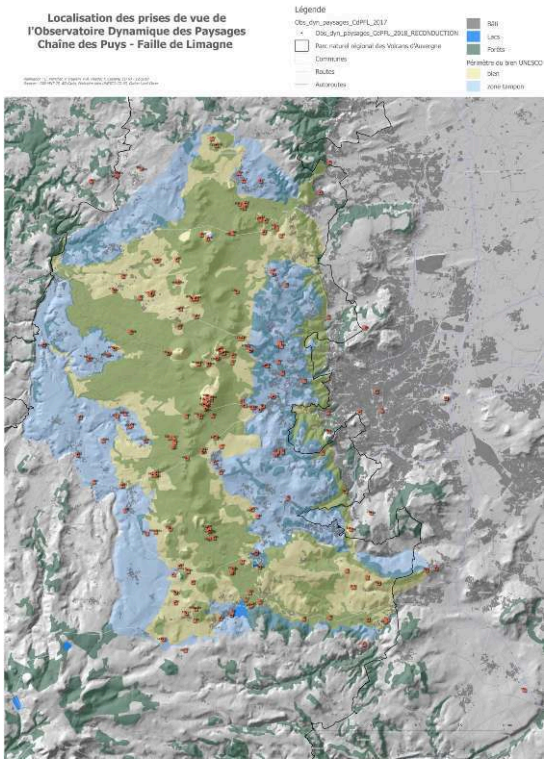


© CD 63, Planchat, et al. décembre 2018

34 C. Pour ordonner et rendre appropriable l'observatoire, nous avons combiné durant cette deuxième année les phases expertes et participatives de notre démarche, via la création d'une base de données géoréférencées des 310 photos, de l'itinéraire photographique de première année et de ses fiches de prises de vue associées, pouvant ainsi compléter les 162 clichés selon les besoins d'analyse et d'évaluation des paysages du bien dans le futur. Les deux photographes ont aussi animé deux ateliers participatifs d'une journée chacun visant, à partir de quelques reconductions choisies, à apprendre aux premiers membres du réseau de l'ODP l'approche heuristique de l'observatoire et la technique précise de la reconduction photographique. Fin 2019, une plateforme internet permettra au grand public d'accéder à ces reconductions, voire de les reproduire, mais aussi pour les élus de les mobiliser dans le cadre de leurs documents d'urbanisme par exemple.

# Résultats : une combinaison d'informations et de valeurs autour de la photographie

## Une culture partagée autour du paysage géologique et de la photographie de paysage

35 Il y a donc deux volets dans le travail du photographe d'observatoire : répondre à la commande du maître d'ouvrage d'une part et se laisser guider par ses relations sensibles au paysage d'autre part. En fait ces deux volets sont indissociables. Dans ce projet, le premier a été acquis par des échanges effectués lors des sorties de terrain. Ces « salons » en plein air ont certes permis de mieux comprendre les objectifs du maître d'ouvrage grâce aux décryptages des experts nous accompagnant, mais ils ont aussi été l'occasion de profiter des lectures sensibles des uns et des autres, de partager les relations particulières (intimes et techniques) que chacun entretenait avec les paysages de la Chaîne des Puys-faille de Limagne. C'est ainsi que certains phénomènes géologiques nous ont été révélés, par des vides dans le paysage que seuls les volcanologues interprètent comme tels : lac de lave vidé de son contenu laissant place à une immense dépression ; interruption « instantanée » du plateau des Dôme laissant place au « vide » du bassin sédimentaire de la Limagne que l'on devine 500 mètres d'altitude plus bas : une disparition qui rend bien mieux compte de l'accident tectonique que constitue la faille de la Limagne plutôt que d'être face à elle depuis la plaine.

36 Ces partages d'expériences *in situ* ont permis de réarticuler les approches scientifiques et sensibles qu'on a l'habitude d'opposer et progressivement, au cours de nos différentes sorties de terrain, d'en venir à partager une culture commune des paysages visités ce jour-là, photographiés le lendemain, à lire et à analyser à la suite. Ces sorties sur le terrain ont aussi été l'occasion de faire approcher aux participants le travail photographique lui-même : ses possibles comme ses limites, sa dépendance à la technique, à la lumière...

37 Le second volet du travail des photographes est un exercice solitaire ou entre photographes. Il s'appuie sur une longue expérience de la photographie de paysage (lecture des images existantes, arpentage répété du terrain, discussion, renoncement – retenue - à photographier), à laquelle s'ajoute celle de la reconduction : réaliser une photographie aujourd'hui qui documente une situation dont on imagine qu'elle va évoluer, une thématique centrale du plan de gestion, un sujet précis, une pratique, des usages... mais penser en même temps à sa reconduction qui devra intervenir dans les années à venir. Il n'est pas question ici de vouloir parier sur le changement, mais il s'agit de tenir compte d'un certain nombre de paramètres qui pourraient nous échapper et nous interdire de poursuivre le travail de reconduction attendu pour les années à venir. Il s'agit alors de choisir le point de vue qui répondra aux intentions qui président à la prise de vue. La figure 5 rend parfaitement compte des hésitations du photographe liées à sa réflexion pour produire l'image au lieudit Ribbe-Longue. Ici, le temps important consacré à cette prise de vue tient à diverses intentions :

- faire constater les dégradations (ornières) provoquées par des passages répétés de véhicules motorisés sur un chemin inadapté ;

- mettre en évidence la dégradation qui s'ensuit lorsque sa partie centrale devient impraticable : les promeneurs s'en écartent et « créent » une sente (à droite, en bas de l'image) ;
- mettre en scène cette situation en utilisant comme un spot la lumière qui perce les feuillages de la noisetière naturelle, milieu fort présent sur le bien ;
- montrer la place prépondérante tenue par la forêt sur les cheires (coulées de lave) en général et, par conséquent, rendre compte de l'invisibilité de celles-ci. La VUE disparaît complètement du regard alors que nous sommes au cœur de la partie centrale du Bien.

**Figure 5. Lieudit Ribbe-Longue dans la cheire des puys de La Vache et de Lassolas traversé par les GR 4-441. Aydat (63).**

Les déplacements du photographe enregistrés grâce au GPS de l'appareil photo sont inscrits en rouge sur le fond de carte. Cette image contient beaucoup d'informations et a une valeur esthétique marquée, une ambiance lumineuse douce sous une noisetière naturelle, visible en maints endroits de la chaîne.

Photo P. Enjelvin et P.-A. Heydel, CD63, 2018.

38 Le contenu de l'image devient un miroir tendu vers le commanditaire de l'ODP, lui montrant à travers une situation très localisée un certain nombre de problématiques déjà prises en compte dans le plan de gestion, et qui, peut-être, réclament de nouvelles réflexions, mais aussi renvoie au bien-être des usagers des chemins... Autant de valeurs qui sont des déclinaisons invisibles dans un document administratif. D'autres commentaires doivent être apportés par d'autres regards, d'autres compétences qui viendront compléter ce premier travail photographique qui attend une suite.

## Des connaissances partagées, mais aussi nouvelles sur les paysages de la Chaîne des Puys-faille de Limagne

39 Parler de la gouvernance du paysage de la Chaîne des Puys-faille de Limagne ne signifie pas seulement la mise en œuvre du plan de gestion, mais également de prendre en compte les actions de chaque individu (habitant, visiteur, technicien) qui, à son échelle, « gouverne une part de paysage[30] ». Les photographies de l'observatoire donnent justement à voir, dans un même cadrage, à la fois les paysages du bien, selon des valeurs patrimoniales et universelles, et ceux vécus au quotidien par les acteurs dans leurs pratiques : un résident qui installe ses panneaux solaires avec en arrière-plan la

silhouette du puy de Dôme ; un groupement de propriétaires forestiers qui effectue une coupe à blanc pour vendre du bois, mais aussi réouvrir une vue sur un cratère ; un parking réaménagé par le CD 63 ; l'érosion liée à la fréquentation des touristes sur un des volcans les plus emblématique du bien... et les bergers que le CD 63 subventionne pour laisser pâturer leurs moutons sur les flancs et plateau du bien en vue d'éviter l'enfrichement. Toutes ces actions, au titre de la Convention européenne du paysage, complètent la politique du paysage d'un lieu, se combinant aux politiques sectorielles (agricoles, forestières...), mais aussi aux projets d'aménagement portés par exemple par le CD 63, principal gestionnaire du site patrimonial.

40 Les ateliers participatifs pour sélectionner les clichés à reconduire ont montré en particulier que pour mettre en place cette politique du paysage de la Chaîne des Puys-faille de Limagne, la mobilisation d'acteurs différents (élus, techniciens, résidents, professionnels du tourisme, de l'agriculture...) favorise une lecture des paysages selon des connaissances partagées, ou encore combinées entre des savoirs vernaculaires basés sur des paysages fréquentés quotidiennement et des savoirs experts qui entérinent la notion de patrimoine géologique au titre de la VUE.

41 À la lecture des clichés les plus souvent sélectionnés lors des ateliers (fig. 6, clichés 49, 56, 45 et 53), nous constatons que les participants et les membres du comité de pilotage choisissent majoritairement les mêmes images « carte postale », traduction de la VUE pour les experts et de la valeur symbolique et iconique pour les habitants. Les acteurs s'entendent sur une valeur commune qui doit être transmise aux générations futures, un statut qui leur demande d'objectiver une pensée collective pour reconnaître ces paysages de la chaîne des Puys[31]. Apparaît ici la valeur collective d'un « paysage patrimoine », vecteur d'une identité sociale et locale partagée, mais aussi d'une représentation iconographique photogénique partagée (sensation d'être face à une image des volcans vus de dessus, comme si la capture avait été faite depuis le ciel – alors que tous ces clichés sont pris à hauteur d'homme et depuis un des sommets de la chaîne).

42 Cette représentation iconographique patrimoniale est tellement prégnante dans les imaginaires collectifs des personnes présentes lors des démarches participatives, que lorsqu'ils regardent les photographies de l'observatoire qui illustrent d'autres paysages et d'autres points de vue moins « carte postale », ils se sentent interpellés, s'interrogent sur ce qui caractérise finalement les paysages de la chaîne des Puys. Ils redécouvrent cet équilibre, plus ou moins fragile, entre paysages du patrimoine et paysages du quotidien qu'ils dissocient habituellement : le paysage du quotidien est banal et celui du patrimoine esthétique. On retrouve bien le processus d'artialisation *in visu*[32]. Aussi, les images des paysages du quotidien, non artialisés et patrimonialisés, comme la majorité des 162 clichés de l'ODP, sont plus fortement critiquées, voire qualifiées de « moche », dénaturant l'intégrité du site. L'ODP devient donc un outil facilitateur pour proposer aux acteurs un dialogue sur les aménagements collectifs et individuels à mettre en œuvre pour rendre ce quotidien plus harmonieux ou encore plus proches des représentations patrimoniales. Il opère également sur les manières de penser les paysages de demain, ceux du bien comme ceux de sa zone tampon, et de trouver des pistes communes sur les dynamiques en cours ou celles à atteindre pour la valorisation des paysages géologiques, tout en tenant compte de l'équilibre fragile entre processus d'artialisation, de patrimonialisation et celui de banalisation.

Figure 6. Ateliers du 10/04/2018 à St-Ours-les-Roches, du 11/04/2018 à Theix.

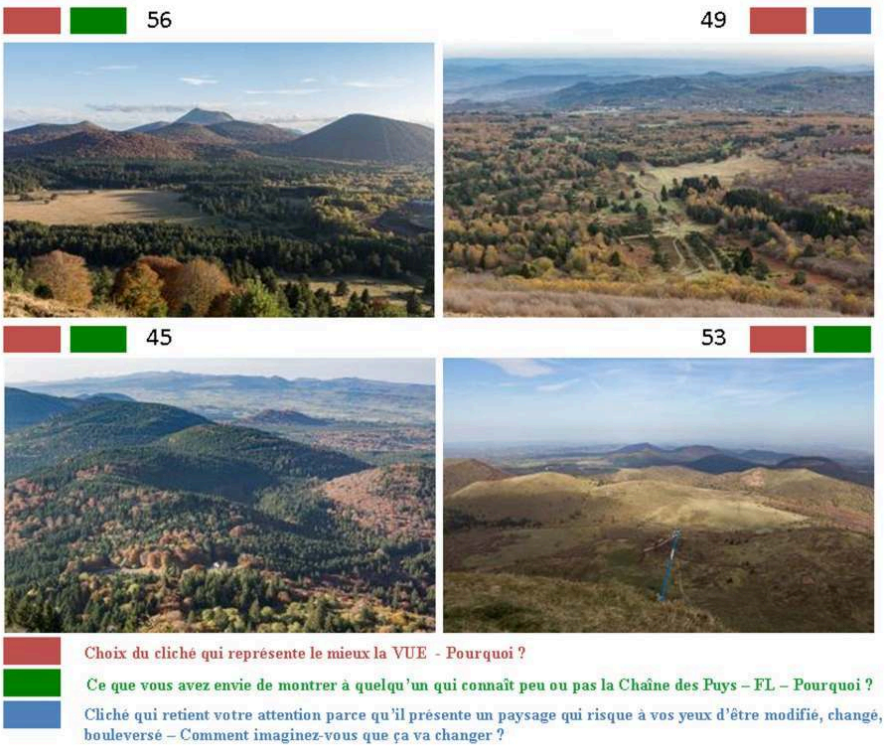


Les quatre images plébiscitées par les participants des ateliers et les mots utilisés pour les décrire qui aideront à la constitution du catalogue d'objets signifiants.
Photos : P. Enjelvin et P.-A. Heydel, CD63, 2018.

43 La sélection par les acteurs de la photo numérotée 49 (fig. 6) nous donne à voir un autre intérêt de la démarche que nous avons souhaité mettre en œuvre : la capacité nouvelle des participants à lire, définir et reconnaître aussi comme patrimoine géologique et non culturel la faille de la Limagne. Cette photographie présente en effet le plateau qui s'interrompt brutalement au niveau du rebord de la faille pour glisser sur le rift. Les participants n'avaient jamais vu, et certainement reconnu, le phénomène central de rifting sous cet angle de vue à la fois explicatif et esthétique. La photographie devient donc un média intéressant[33], à mi-chemin entre une nouvelle production sociale d'un paysage à reconnaître et sa représentation pensée par notre expertise et appropriée par les divers acteurs.

## Des photographies pour évaluer l'aménagement des territoires du bien et de ses représentation sociétales

44 Les journées de terrain et d'échanges avec les géologues et le maître d'ouvrage ainsi que le regard expérimenté des deux photographes du groupement ont apporté des compléments pour obtenir de nouvelles façons d'observer le secteur Ouest du bien, tant pour la zone centrale que pour la zone tampon, enrichissant, entre autres, les représentations iconographiques non synoptiques. Pour le volet paysager de leurs projets d'aménagement ou de leurs documents d'urbanisme par exemple, les communes dont une partie du territoire est intégrée dans le périmètre du bien pourront ainsi bénéficier de l'observatoire, via les photographies, mais aussi grâce à des

bases de données géoréférencées des thèmes et des objets paysagers signifiants liés au plan de gestion.

45 De nos expériences de création d'observatoire photographique, nous retenons la grande difficulté pour les maîtres d'ouvrage à reconduire dans le temps beaucoup de photographies. Le nombre réduit d'images de l'itinéraire photographique définitif, soit 120 sites différents, vise à faciliter le travail de reconduction et d'analyse des prises de vue par le comité de pilotage et les membres des ateliers participatifs. Il s'agit de disposer d'une documentation photographique riche sur les 162 images choisies en concertation avec les acteurs plutôt que de stocker une maigre information photographique sur les 310 sites. Il s'agit également de fournir un matériau plus facilement exploitable par les services en charge de le faire, de manière à proposer un outil photographique au service de la connaissance des changements paysagers sur l'ensemble Chaîne des Puys-faille de Limagne. Nous rappelons qu'un observatoire peut avoir des usages rétrospectifs, prospectifs et évaluatifs. Dans six ans, le conseil départemental devra faire un premier bilan à mi-parcours de l'inscription UNESCO et pourra mobiliser cette connaissance de la transformation des paysages, des modalités – temps, rythmes, étendues – et des déterminants de ces changements.

Figure 7. Au niveau du parking des Goules sur la D 941. Orcines (63), 14/08/2017 et 14/08//2018.

© P. Enjelvin et P.-A. Heydel, CD 63

46 À titre illustratif, un premier exemple de paysage qui a déjà fait l'objet d'une reconduction (fig. 7) nous permet d'illustrer la thématique du tourisme et plus particulièrement de l'importante fréquentation du cœur du bien en période estivale. Les clichés ont été pris le 14 août, un jour de semaine, vers 16h15, moment de la journée et période de l'année de grande fréquentation du site. Comme l'indique la photo de 2017, les visiteurs doivent faire face à un manque de places de stationnement sur le parking dit des Goules (milieu gauche du cliché). La reconduction montre que la situation extrêmement dangereuse constatée en 2017 (véhicules stationnés sur les bas-côtés de la route) n'existe plus en 2018 : les travaux de réaménagement et d'agrandissement du parking ont permis d'absorber l'afflux des voitures des touristes. Le CD 63, maître d'ouvrage du projet d'aménagement et de redimensionnement du parking, peut se féliciter du résultat enregistré par la photographie. Mais rien ne dit que cette situation désormais satisfaisante perdurera. La reconnaissance à l'UNESCO renforcera dans les années à venir l'attractivité touristique du secteur concerné. Aussi, il est probable que le nombre de voitures à stationner augmente sensiblement. Sans qu'on le souhaite évidemment, les véhicules risquent de déborder comme en 2017 les limites du nouveau parking et d'envahir à nouveau les bas-côtés de la route. L'usage prospectif de l'observatoire permet dès à présent au CD 63 de considérer ce double

enjeu de la sécurité des visiteurs et de la protection du site face à une fréquentation en hausse, et d'envisager de nouvelles solutions mettant à disposition de nouveaux espaces de stationnement, ou d'en imaginer de nouvelles qui favoriseraient d'autres formes de mobilités, plus respectueuses du site et dans le sens d'une transition écologique.

Figure 8. Ancienne carrière des puys de Barme. Nébouzat (63), 25/05/2017 et 24/05/2018.

© P. Enjelvin et P.-A. Heydel, CD 63.

47 Un second exemple de reconduction photographique (fig. 8) illustre les dynamiques d'enfrichement – colonisation végétale – sur le site d'une ancienne carrière. L'objet signifiant « carrière » est pour les géologues un livre ouvert sur le double phénomène de rifting et de volcanisme de l'ensemble Chaîne des Puys-faille de Limagne et peut ainsi être aménagé de manière à devenir un support pédagogique pour lire les formes géologiques et l'authenticité du site. Cette action est envisagée dans le plan de gestion (axe 1, III).

Figure 9. Aydat (63), 11/04//2017 et 06/05/2018.

Depuis le lieudit La Buge-Croisée, vue de gauche à droite sur les puys de Montchal, de Monjuger, Pelat, de Mercœur, de Lassolas et de La Vache dominant le château de Montlosier.

© P. Enjelvin et P.-A. Heydel, CD 63.

48 Nous proposons, en dernier exemple (fig. 9), un paysage dont les transformations sont peu perceptibles mais non négligeables vis-à-vis des transitions agro-écologiques. Le principal changement observable concerne la croissance de touffes de genêts à balai et le maintien de prairies d'élevage naturelles. Ces objets signifiants « genêt » et « prairie » témoignent de l'impact du système pastoral conduit par des éleveurs depuis des décennies, qui ont appris à composer avec les dynamiques végétales et à utiliser leurs animaux pour préserver la ressource en herbe. L'usage ici évaluatif de l'ODP permet de lire l'impact et le rôle séculaire de l'agriculture sur le maintien de l'intégrité

du site, de la biodiversité, bien plus riche dans les prés que dans les formations arbustives qui succèdent aux herbages après abandon, et de paysages plus ouverts. En arrière-plan de ces images, nous pouvons facilement observer les cratères égueulés et emblématiques des puys de La Vache et Lassolas. Ce couple d'images propose une triple réflexion sur des situations similaires à l'échelle de tout le bien :

- en premier plan, les pratiques de gestion propres aux éleveurs, à maintenir, encourager... ;
- en arrière-plan, la lisibilité des édifices volcaniques, « protégés » en partie du boisement spontané qui, s'il venait à progresser sur les pentes et au sommet, pourrait nous les rendre « invisibles »
- en second plan, des plantations de conifères qui dans leur croissance, dans un premier temps, peuvent faire écran aux puys et lors de leur exploitation, dans un second temps, devenir une cicatrice durable au cœur d'un paysage patrimonial.

49 Le rôle d'un observatoire photographique vise bien à faire émerger autant que possible à la lecture des images des questions nouvelles ou non, matérialisées comme ici ou suggérées sur d'autres photographies.

## Conclusion

50 Au final, l'ODP Chaîne des Puys-faille de Limagne montre comment se combinent les paysages du quotidien aux paysages révélateurs des formes géologiques, support de l'inscription au patrimoine mondial, contribuant ainsi aux processus de patrimonialisation[34] et en se dégageant de celui d'artialisation [35]. Notre démarche photographique vise surtout à construire un regard croisé et décalé, tout en maintenant une rigueur et une objectivation que permet la reconduction. Les prises de vue retenues serviront à orienter les regards sur la nécessité d'agir, et de voir comment, où et sur quoi on agit. L'ODP permet également de faire connaître de nouveaux paysages du patrimoine, notamment ceux de la faille de Limagne. Ce processus géologique mal identifié dans le paysage par le grand public devient iconique et symbolique grâce à « ses » photographies et à son inscription au patrimoine mondial.

51 Peut-on aussi parler d'un observatoire visant à illustrer l'équilibre de cette combinaison paysage patrimonial/paysage du quotidien ? Au point qu'un des membres du comité de pilotage en parcourant notre production photographique, nous interpella avec ces mots : « Vous montrez ce qu'on nous reproche », faisant par ces paroles, un mois avant l'heureux dénouement, référence à certains arguments de l'Union internationale pour la conservation de la nature pour inscrire plus tard la candidature déposée par le CD 63 à l'inscription UNESCO.

52 Notre démarche garantit la pertinence d'un itinéraire photographique, qui ne peut être uniquement « ce parcours virtuel [...] qui rend compte des préoccupations du maître d'ouvrage au travers de l'œuvre photographique », comme l'écrit l'Observatoire national. Une des qualités de notre démarche aura bien été de dépasser la limite atteinte par la méthode nationale qui sépare le travail de prise de vues, du travail d'interprétation/diffusion des résultats. Notre proposition se fonde aussi sur la valeur que nous accordons à l'expertise liée à l'expérience quotidienne du territoire-paysage par ses habitants ou ses usagers réguliers. Cette interpellation participative aura nourri l'observatoire : travaux préparatoires à la prise de vue via les visites de terrain, participation à l'analyse des changements paysagers lors des ateliers et avec le comité

de pilotage et la vie future de l'observatoire à la faveur de la mise en place d'un petit réseau d'observateurs. Cependant, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir et à différents niveaux de sa mise en œuvre et par différentes articulations et implications avec les acteurs locaux (élus, associations, ...).

53 Pour le CD63, continuer la reconduction des photographies sous forme d'atelier participatifs et en l'élargissant à un réseau où les habitants prennent une place, en travaillant sur un aller-retour constant dans le choix des prises de vue justement appropriable ou non, mais aussi dans celui de mettre en ligne les séries photographiques de l'ODP en les accompagnant des commentaires des photographes, des membres du comité de pilotage, des gestionnaires du site et aux membres du réseau de l'ODP sont des pistes intéressantes.

## BIBLIOGRAPHIE

Daniel Arasse, *Histoires de peintures*, Paris, Denoël (Médiations), 2004.

Xavier Badan, *L'élevage montagnard face au paysage patrimonial : organisation et réseaux d'acteurs autour de la construction d'une nouvelle représentation collective : l'exemple des sites « Causses et Cévennes » et « Chaîne des Puys – faille de Limagne »*, thèse de doctorat, Université Clermont Auvergne, 2017.

Christèle Ballut et Yves Michelin, « Des zones humides pas si sauvages que cela : apport des données historiques et paléo-environnementales à la réflexion sur la gestion des paysages de la chaîne des Puys (France) », *Développement durable et territoires*, vol. 5, n°3, déc. 2014, [en ligne] http://journals.openedition.org/developpementdurable/10586, page consultée le 20 déc. 2018.

Pierre Boivin, Jean-Claude Besson, Danielle Briot, Catherine Deniel, Alain Gourgaud, Philippe Labazuy, François-Dominique de Larouzière, Éric Langlois, Marc Livet, Étienne Médard, Charley Merciecca, Jean Mergoil, Didier Miallier, Jean-Marcel Morel, Jean-Claude Thouret, Gérard Vernet, *Volcanologie de la chaîne des Puys*, Clermont-Ferrand, Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, 2017.

Comité du patrimoine mondial, *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, Paris, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, 2017.

Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Dossier de candidature chaîne des Puys et faille de Limagne sur la Liste du patrimoine mondial, août 2012, Clermont-Ferrand, Conseil départemental du Puy-de-Dôme, 2012.

Conseil de l'Europe, *Convention européenne du paysage*, Florence, 20 oct. 2000, [en ligne] https://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/rms/090000168008062a.], page consultée le 20 déc. 2018.

DREAL Auvergne et Collectif du Chomet, *L'Atlas pratique des paysages d'Auvergne, Explorer & connaître les paysages d'Auvergne*, 2014, [en ligne] http://www.paysages.auvergne-rhone-alpes.gouv.fr/atlas-regional-des-paysages-d-auvergne-r93.html, page consultée le 20 déc. 2018.

Mauricette Fournier, Annie Regond et Pierre Boivin, « Le Voyage en Auvergne d'Étienne-Jean Delécluze. Paysage volcanique et patrimoine géologique », *Cahiers d'études nodiéris*tes, Voyages pittoresques et romantiques : littérature et patrimoine dans la première moitié du XIX[e] siècle, n°5, mars 2018, pp. 119-134.

Pierre Enjelvin, « L'Observatoire photographique de l'A 89 : une démarche abandonnée au bord de l'autoroute », *Projets de paysage*, n°15, 13 janv. 2017, [en ligne], https://www.projetsdepaysage.fr/fr/l_observatoire_photographique_de_l_a_89_une_d_marche_abandonn_e_au_bord_de_l_autoroute, page consultée le 20 déc. 2018.

Caroline Guittet et Laurence Le Dû-Blayo, « Les photographies du paysage : quelles analyses des dynamiques paysagères ? », *Projets de paysage*, n°9, 20 déc. 2013, [en ligne] http://www.projetsdepaysage.fr/fr/les_photographies_du_paysage_quelles_analyses_des_dynamiques_paysageres], page consultée le 20 décembre 2018.

Yves Luginbühl, « Au-delà des clichés... La photographie du paysage au service de l'analyse », *Strates, matériaux pour la recherche en sciences sociales*; 4|1989, Paris, Ladyss, [en ligne] http://strates.revues.org/4072, mis en ligne le 19 mai 2008, page consultée le 3 octobre 2016.

Yves Luginbühl, « Le paysage entre citoyenneté et savoirs », Programme du colloque *Débattre du Paysage. Enjeux didactiques, processus d'apprentissage, formations*, 25, 26 et 27 oct. 2017, Genève, Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture, pp. 112-114.

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDAT), *Itinéraires photographiques - Méthode de l'Observatoire photographique du paysage*, Puteaux, Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, sous-direction de la qualité du cadre de vie Bureau des paysages et de la publicité extérieure, 2008.

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer (MEEDEM), *L'Observatoire photographique au service des politiques du paysage*, actes du colloque européen du jeudi 13 et vendredi 14 novembre 2008, Paris, Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, 2009.

Frédérique Mocquet, « L'Observatoire photographique national du paysage : archive rétrospective et prospective des territoires », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, 31|2016, [en ligne] http://journals.openedition.org/lha/589 ; DOI : 10.4000/lha.589, mis en ligne le 14 juillet 2018, consulté le 03 mai 2019.

Philippe Montillet, « Les trois âges du paysage », *Projets de paysage*, Varia n°6, 16 sept. 2011, [en ligne] http://www.projetsdepaysage.fr/fr/les_trois_ages_du_paysage], page consultée le 20 décembre 2018.

Claire Planchat, *Les Chartes Locales Paysagères et Architecturales en Auvergne : Outils et enjeux des politiques publiques de paysage, de patrimoine et des territoires*, DEA/master de géographie, sous la direction d'Éric Bordessoule, Clermont-Ferrand, CERAMAC/Univ. Blaise Pascal, 2004.

Claire Planchat-Héry, « The prospective Vision : Integrating the Farmers' Point of View into French and Belgian Local Planning », *in* Michael Jones and Marie Stenseke (coord.), *The European Landscape Convention : Challenges of Participation*, Netherlands, Springer 2011, pp. 175-198.

Alain Roger, *Court traité du paysage*, Paris, éditions Gallimard (Bibliothèque des Sciences Humaines), 1997.

Louis Roy, Sylvain Paquette et Gérald Domon, « La campagne des néoruraux : motifs de migration, territoires valorisés et usages de l'espace domestique », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n°1, janv./avril 2005, [en ligne], https://doi.org/10.7202/012089ar, page consultée le 20 décembre 2018.

## NOTES

**1.** Pierre Boivin *et al.*, *Volcanologie de la chaîne des Puys*, Clermont-Ferrand, Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, 2017.

**2.** Christèle Ballut et Yves Michelin, « Des zones humides pas si sauvages que cela : apport des données historiques et paléo-environnementales à la réflexion sur la gestion des paysages de la chaîne des Puys (France) », *Développement durable et territoires*, vol. 5, n°3, déc. 2014, [en ligne] http://journals.openedition.org/developpementdurable/10586, page consultée le 20 déc. 2018.

**3.** Claire Planchat-Héry, « The prospective Vision : Integrating the Farmers' Point of View into French and Belgian Local Planning », *in* Michael Jones and Marie Stenseke (coord.), *The European Landscape Convention : Challenges of Participation*, Netherlands, Springer 2011, pp. 175-198.

**4.** Les membres du comité de pilotage sont : le conseil départemental du Puy de Dôme, le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, le laboratoire Magma et Volcans de l'université Clermont-Auvergne, Yves Michelin, géographe à VetagroSup ; des représentants du conseil régional, des élus et techniciens de communautés de communes, et de la métropole clermontoise et les services de l'État.

**5.** Christèle Ballut et Yves Michelin, *op.cit.*

**6.** Golfe de Porto : calanche de Piana, golfe de Girolata ; réserve de Scandola (Corse 1983) ; lagons de Nouvelle-Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés (2018) ; pitons, cirques et remparts de l'Île de la Réunion (2010) ;terres et mers australes françaises (terres émergées du sud de l'océan Indien, 2019) ; en classement mixte naturel et culturel le Mont Perdu (Pyrénées, 1997, 1999) *cf.* https://whc.unesco.org/fr/etatsparties/fr

**7.** Xavier Badan, *L'élevage montagnard face au paysage patrimonial : organisation et réseaux d'acteurs autour de la construction d'une nouvelle représentation collective : l'exemple des sites « Causses et Cévennes » et « Chaîne des Puys – faille de Limagne »*, thèse de doctorat, Université Clermont Auvergne, 2017.

**8.** Christèle Ballut et Yves Michelin, *op.cit.*

**9.** Il existe d'autres cas de figure que les observatoires où la photographie est utilisée dans le suivi de gestion. Par exemple, le carnet de gestion du parc du Bois Badeau réalisé par la paysagiste Pascale Hannetel, qui donne à voir les différentes phases de chantier et de suivi des milieux du parc, voir [en ligne] http://extranet.ecoquartiers.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/HANNETEL_Ecoquartier_21_11_2013_cle61b14d.pdf. Pour son plan de gestion et de renaturation de l'Ecopôle du Val d'Allier, la Ligue de protection des oiseaux a également repéré des sites de prises de vue témoins des actions d'aménagement et d'entretien, voir [en ligne] https://ecopolevaldallier.fr/experimentation/volet-environnemental-2/rehabilitation-ecologique-du-site/

**10.** Louis Roy, Sylvain Paquette et Gérald Domon, « La campagne des néoruraux : motifs de migration, territoires valorisés et usages de l'espace domestique », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n°1, janv./avril 2005, [en ligne], https://doi.org/10.7202/012089ar, page consultée le 20 décembre 2018.

**11.** Mauricette Fournier, Annie Regond et Pierre Boivin, « Le Voyage en Auvergne d'Étienne-Jean Delécluze. Paysage volcanique et patrimoine géologique », *Cahiers*

*d'études nodiéristes*, n°5, mars 2018 (*Voyages pittoresques et romantiques : littérature et patrimoine dans la première moitié du XIX^e^ siècle*), pp. 119-134.

**12.** Pierre Enjelvin, « L'Observatoire photographique de l'A 89 : une démarche abandonnée au bord de l'autoroute », *Projets de paysage*, n°15, 13 janv. 2017, [en ligne], https://www.projetsdepaysage.fr/fr/l_observatoire_photographique_de_l_a_89_une_d_marche_abandonn_e_au_bord_de_l_autoroute, page consultée le 20 déc. 2018.

**13.** Philippe Montillet, « Les trois âges du paysage », *Projets de paysage*, *Varia*, n°6, 16 sept. 2011, [en ligne] http://www.projetsdepaysage.fr/fr/les_trois_ages_du_paysage ], page consultée, Moquet 2018 ; Frédérique Mocquet, « L'Observatoire photographique national du paysage : archive rétrospective et prospective des territoires », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, 31| 2016, [en ligne] http://journals.openedition.org/lha/589 ; DOI : 10.4000/lha.589, mis en ligne le 14 juillet 2018, consulté le 3 mai 2019.

**14.** Pierre Enjelvin, « L'Observatoire photographique de l'A 89... », *op.cit.*

**15.** D'autres expériences de chronophotographies (hors territoire national) sont réalisées sur les pas de temps plus larges, décennaux, centennaux : travaux de Pieter Uyttenhove et Bruno Notteboom, *Recollecting Landscapes. Memory and transformation 1904-1980-2004-2014*, Roma publications, mars 2018), ou les travaux de la Forest History Society (USA), « Repeat Photography Collections For Sustainability and Working Forests », [en ligne] http://www.repeatphotography.org

**16.** Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer (MEEDEM), *L'Observatoire photographique au service des politiques du paysage*, actes du colloque européen du jeudi 13 et vendredi 14 novembre 2008, Paris, Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, 2009.

**17.** Aux États-Unis dans les années 1970, les travaux menés par Mark Klett et son équipe visent à rephotographier des clichés des paysages géologiques de l'Ouest américain datant de 1870. Ces travaux conduisent à l'organisation de deux campagnes de reconduction successives, deux enquêtes réalisées à vingt ans d'intervalle, ainsi que sur les perceptions de ces paysages à travers diverses formes de récits et de documentations collectés par l'équipe de photographes. Elles font l'objet de deux publications emblématiques : *Second View: The Rephotographic Survey Project* (1984) et *Third Views, Second Sights: A Rephotographic Survey of the American West* (2004). Mark Klett explique qu'une rephotographie est réussie quand « les spectateurs sont convaincus qu'ils sont en train de regarder le même lieu. Cela tient moins à la précision technique qu'à la vérification visuelle ».

**18.** Xavier Badan, *op.cit*.

**19.** Alain Roger, *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Sciences humaines), 1997.

**20.** Claire Planchat-Héry, « The prospective Vision... », *op. cit.*

**21.** Yves Luginbühl, « Au-delà des clichés... La photographie du paysage au service de l'analyse », *Strates, matériaux pour la recherche en sciences sociales*; 4|1989, Paris, Ladyss, [en ligne] http://strates.revues.org/4072, mis en ligne le 19 mai 2008, page consultée le 3 octobre 2016 ; Caroline Guittet et Laurence Le Dû-Blayo, « Les photographies du paysage : quelles analyses des dynamiques paysagères ? », *Projets de paysage*, n°9, 20 déc. 2013, [en ligne] http://www.projetsdepaysage.fr/fr/les_photographies_du_paysage_quelles_analyses_des_dynamiques_paysageres], page consultée le 20 décembre 2018.

**22.** Caroline Guittet et Laurence Le Dû-Blayo, *idem*.

**23.** Création, majoritairement des images uniques, ou alors des panoramas composés de diptyques, triptyques et quadriptyques pour balayer des enjeux paysagers contrastés présents sur un même site de prise de vue sur le bien, et proposer des lectures séquencées de grands

paysages sur des sujets au cœur du plan de gestion. Certains de ces clichés sont également des premières prises de vue sur la base de documents anciens issus des archives photographiques du conseil départemental du Puy-de-Dôme, donnant à voir un pas de temps centennal.

**24.** Claire Planchat, *Les Chartes locales paysagères et architecturales en Auvergne : outils et enjeux des politiques publiques de paysage, de patrimoine et des territoires*, DEA/master de géographie, sous la direction d'Éric Bordessoule, Clermont-Ferrand, CERAMAC/Univ. Blaise Pascal, 2004 ; Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Dossier de candidature chaîne des Puys et faille de Limagne sur la Liste du patrimoine mondial, août 2012, Clermont-Ferrand, Conseil départemental du Puy-de-Dôme, 2012 ; DREAL Auvergne et Collectif du Chomet, *L'Atlas pratique des paysages d'Auvergne, Explorer & connaître les paysages d'Auvergne*, 2014, [en ligne] http://www.paysages.auvergne-rhone-alpes.gouv.fr/atlas-regional-des-paysages-d-auvergne-r93.html, page consultée le 20 déc. 2018; Fournier *et al.*, 2018.

**25.** Pierre Boivin *et al.*, *op.cit.*

**26.** Les deux photographes, Pierre Enjelvin et Pierre-Alain Heydel ont combiné leur expérience professionnelle du paysage photographié et leurs connaissances acquises au cours de l'étude (rencontres, bibliographie, pratique du terrain et débat avec la paysagiste et la socio-géographe, les géologues et le commanditaire, ...) : le premier est coconcepteur et coréalisateur de plusieurs observatoires photographiques du paysage depuis bientôt vingt ans alors que le second est spécialisé dans la création de panoramas artistiques et interactifs adaptées à la pédagogie des territoires. Leur mise en relation partagée avec l'objet de l'observation photographique se complète d'une collaboration développée depuis deux ou trois ans à l'occasion de projets similaires. Ils se fréquentent au sein de l'Observatoire photographique des territoires du Massif central où ils privilégient le travail à deux pour compléter le regard de chacun de leurs différentes expériences paysagères.

**27.** Caroline Guittet et Laurence Le Dû-Blayo, *op.cit.*

**28.** Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDAT), *Itinéraires photographiques - Méthode de l'Observatoire photographique du paysage*, Puteaux, Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, sous-direction de la qualité du cadre de vie Bureau des paysages et de la publicité extérieure, 2008.

**29.** Daniel Arasse, *Histoires de peintures*, Paris, Denoël (Médiations), 2004.

**30.** Yves Luginbühl, « Le paysage entre citoyenneté et savoirs », Programme du colloque *Débattre du Paysage. Enjeux didactiques, processus d'apprentissage, formations*, 25, 26 et 27 oct. 2017, Genève, Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture, pp. 112-114.

**31.** Xavier Badant, *op. cit.*

**32.** Alain Roger, *op. cit.*

**33.** Yves Lugingbühl, « Au-delà des clichés... », *op. cit.*

**34.** Xavier Badant, *op. cit.*

**35.** Alain Roger, *op. cit.*

## RÉSUMÉS

En réponse à une commande d'outil d'observation et d'évaluation pour la gestion des paysages de la Chaîne des Puys-faille de Limagne dans le cadre de la candidature puis de l'inscription au

patrimoine mondial de l'UNESCO, l'outil photographique a été proposé. Cet article présente la démarche de mise en œuvre de l'observatoire des dynamiques paysagères commanditée par le conseil départemental du Puy-de-Dôme. Fondée sur une méthodologie participative d'observatoire photographique des paysages, la démarche combine d'autres dispositifs techniques dans le but d'aller vers une sensibilisation des acteurs, élus et habitants du territoire inscrit, aux paysages et à leurs multiples dimensions. Nous supposons que l'implication de ceux-ci tout au long de la démarche, notamment pour transmettre la méthode de reconduction photographique (photographies réitérées à travers le temps) pourra favoriser leur appropriation de l'observatoire et assurer sa pérennité au travers d'actions de gestion et d'autres procédures d'aménagements.

Following requests from the Departmental Council of Puy de Dome, a photographic tool was created for the observation, evaluation and management of the Chaîne des Puys – faille de Limagne's landscapes, in order for it to be inscribed as a UNESCO World Heritage Site. This article uses repeat photography to demonstrate the implementation process of the landscape dynamics observatory. Based on a participatory methodology for a photographic observatory of landscapes, this approach combines technical et participative devices in order to bring awareness to the different stakeholders: elected representatives and inhabitants of the registered territory, as well as landscapes and their multiple dimensions. We assume that the involvement of the photographic process, especially repeat photography, may promote Auteur0000-00-00T00:00:00Atheir ownership of the observatory, thereby ensuring its sustainability through management actions and other development procedures.

## INDEX

**Mots-clés :** Observatoire photographique, Patrimoine mondial, Plan de gestion, Démarches participatives
**Keywords :** Photographic Observatory, World Heritage, Management Plan, Participatory Approaches.

## AUTEURS

### PIERRE ENJELVIN

Photographe, écrivain, membre actif de l'Observatoire photographique des territoires du Massif central, Pierre Enjelvin s'intéresse progressivement à la photographie des paysages et à l'architecture en collaborant comme auteur aux éditions Chamina, pour l'illustration de plusieurs ouvrages et la rédaction de nombreux articles qui présentent le patrimoine, l'histoire... les paysages des territoires. En 1999, avec le photographe Christian Guy, il crée l'Observatoire photographiques des territoires du Massif central (OPTMC), une initiative accompagnée par plusieurs chercheurs qui lui permettent à partir des images de paysage de travailler les questions de la représentation et de la perception. Aujourd'hui, il développe la démarche de l'enquête photographique et les démarches participatives où le paysage photographié est un médium qui permet de rendre un droit de parole et de regard sur notre cadre de vie.
Il a notamment publié « L'Observatoire photographique de l'A 89 : une démarche abandonnée au bord de l'autoroute », Projets de paysage, 13/01/2017 [en ligne] http://www.projetsdepaysage.fr/fr/
l_observatoire_photographique_de_l_a_89_une_d_marche_abandonn_e_au_bord_de_l_autoroute] ;

avec Christian Guy, « L'Observatoire photographique des territoires du Massif central », dans *L'Observation photographique au service des politiques du paysage*, Actes du colloque européen, Paris 13 et 14 novembre 2008, Paris Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, 2009.
p.enjelvin@sfr.fr

## CLAIRE PLANCHAT

Claire Planchat est géographe, ingénieure-conseil, responsable de l'Agence Vous Êtes D'Ici et chercheure associée à l'UMR Territoires (AgroParisTech, Inra, Irstea, VetAgro Sup, Université Clermont Auvergne), et présidente de l'Observatoire Photographique des territoires du Massif central. En tant que docteure en géographie et aménagement du territoire, elle travaille sur les formes d'accompagnement et les modalités d'apprentissage des transitions et des stratégies territoriales. En tant que consultante, elle développe des outils ludiques, pédagogiques et participatifs mobilisant les représentations paysagères et spatiales pour traiter plus particulièrement les questions agricoles et environnementales dans les projets de territoire. À travers ces dispositifs de recherche-action, elle accompagne aussi bien les habitants que les élus et les techniciens, mais aussi les chercheurs, à penser ensemble leur rôle et leurs actions dans leur territoire demain.
Elle a notamment publié, avec Luna D'Emilio, « Involving community to built tomorrow's daily life landscapes in rural areas in transition, The Champlitte case », in *European landscapes and quality of life*, colloque PECSRL session 2, 3-9 sept. 2018, Clermont-Ferrand ; avec Jean-Luc Campagne et Pierre-Alain Heydel, « Les Petites Terres du Livradois-Forez :des paysages virtuels aux enjeux écologiques réels » in A. Sgard, C. Partoune (dir), *Sur les bancs du paysage. Enjeux didactiques, démarches et outils*, MétisPresses/Université de Genève, avril 2019, pp. 209-227.
claire.planchat@gmail.com

## FANNY CASSANI

Paysagiste-concepteur diplômée de l'École du paysage de Genève, Fanny Cassani a exercé durant six ans comme chef de projet au sein de plusieurs agences de paysage à Paris, Genève et Lyon. En partenariat avec des architectes, des urbanistes et des bureaux d'études techniques, elle conçoit, organise et suit la réalisation de nombreux projets paysagers du Grand Est qui touchent autant aux paysages ruraux qu'aux milieux urbains, aux pôles culturels et touristiques qu'aux espaces naturels. Son expérience de chargée d'études en paysage au Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE) du Doubs lui a donné l'occasion d'accompagner de nombreuses collectivités locales dans le montage de projets opérationnels sur des sujets variés allant du grand paysage à l'espace public en passant par le projet urbain. Forte de cette expérience, elle crée son activité de paysagiste libérale en février 2012.
Elle a notamment publié, avec Claire Planchat, « Des ateliers pour construire un Observatoire photographique paysager participatif : exemples de l'AVAP d'Orgelet et de l'étude paysage/PLU pour l'Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne », 1res rencontres de l'Image de territoire, Les Observatoires photographiques, Clermont-Ferrand 15-16 nov. 2016, IADT, 2016, [conférence en ligne] http://www.iadt.fr/ressources/premieres-rencontres-de-l-image-de-territoire.html, 11'05-14'36.
cassani.fanny@gmail.com

## PIERRE-ALAIN HEYDEL

Pierre-Alain Heydel est photographe indépendant depuis 2010. La photographie est pour lui un moyen technique et artistique de conserver une représentation graphique des lieux, des

moments, des objets ou des gens. Tout d'abord autodidacte, il se forme par la suite auprès de photographes aguerris, notamment, en 2012 auprès d'Arnaud Frich sur la prise de vue panoramique, le post-traitement numérique et l'assemblage des clichés. En 2013, il crée son studio-galerie au sein du village de Montpeyroux (63). Ses différents projets auprès des collectivités territoriales portent sur la création de visites paysagères virtuelles, de photoreportages d'ateliers participatifs et de mise en œuvre d'observatoires photographiques. Le paysage, qu'il considère comme une grande toile sur laquelle la lumière peint une image complexe et délicate, est au cœur de son travail photographique.
Il a notamment publié, avec Claire Planchat et Jean-Luc Campagne, « Les Petites Terres du Livradois-Forez :des paysages virtuels aux enjeux écologiques réels » in A. Sgard, C. Partoune (dir), *Sur les bancs du paysage. Enjeux didactiques, démarches et outils*, MétisPresses/Université de Genève, avril 2019, pp. 209-227.
pheydel@gmail.com

## DANIELLE FOURNIOUX

Danielle Fournioux est responsable du plan de gestion Chaîne des Puys-faille de Limagne, direction des Grands Sites patrimoniaux, conseil départemental du Puy-de-Dôme. Après des études de droit, elle devient directrice du SIVOM d'Ambert (63) en 1990 où sa passion pour le patrimoine local et la protection de la nature la pousse à initier des actions d'inventaire et de préservation. Après une expérience d'assistante parlementaire sur la circonscription Thiers-Ambert, elle œuvre depuis 2002 au sein du conseil départemental du Puy-de-Dôme, essentiellement à plusieurs postes liés aux politiques territoriales. Depuis 2012, elle travaille sur le périmètre de la Chaîne des Puys-faille de Limagne, notamment par la coordination de la rédaction du plan de gestion qu'elle contribue aujourd'hui à mettre en œuvre.
Elle a notamment publié, avec Gérard Fayet et Denis Pourcher, *Lumières sur la chaîne des Puys*, Éditions Page centrale, Thiers, 2015, [en ligne] https://fr.calameo.com/read/0006681027c2a82af00fa
danielle.fournioux@puy-de-dome.fr